

Liste des délibérations du Conseil de territoire du 15 octobre 2024

Après en avoir délibéré, le Conseil de territoire, a adopté les délibérations :

N° DC2024-142 : Election du 3ème Vice-président suite à démission

à la majorité, (5 abstentions : Quentin BERNIER-GRAVAT, Sylvie CHARDIN représentée par Samuel MULLER, Téo FAURE représenté par Céline VERCELLONI, Samuel MULLER, Céline VERCELLONI)

N° DC2024-143 : Budget annexe port de plaisance intercommunal – Vote de la décision modificative n°1 de l'exercice 2024

à l'unanimité,

N° DC2024-144 : Approbation de la convention de mise en superposition d'affectations du domaine public fluvial géré par VNF au profit de la commune de Maisons-Alfort et du Territoire Paris Est Marne & Bois pour la mise en œuvre et la gestion des aménagements publics sur le site de baignade de Maisons-Alfort

à l'unanimité, (Olivier CAPITANIO ne prend pas part au vote)

N° DC2024-145 : Concession Val de Fontenay Alouettes : Approbation du programme des équipements publics actualisé et de l'avenant n°2 à la convention de transfert de maîtrise d'ouvrage des équipements publics communaux à réaliser dans le périmètre de l'opération, à passer entre le Territoire Paris Est Marne & Bois et la Commune de Fontenay-sous-Bois

à l'unanimité,

N° DC2024-146 : Concession Val de Fontenay Alouettes : Approbation de l'avenant n°3 à la convention d'association tripartite et de l'avenant n°5 au traité de Concession passé entre le Territoire Paris Est Marne & Bois, la SPL Marne-au-Bois et la Commune de Fontenay-sous-Bois

à l'unanimité,

N° DC2024-147 : Concession Val de Fontenay Alouettes : création de la ZAC Auchan Gare

à l'unanimité,

N° DC2024-148 : Concession Val de Fontenay Alouettes : création de la ZAC Marais Pointe Joncs Marins

à l'unanimité,

N° DC2024-149 : Concession Val de Fontenay Alouettes : création de la ZAC Péripôle

à l'unanimité,

N° DC2024-150 : Approbation du Compte Rendu Financier Annuel (CRFA) 2023 de la ZAC des Facultés, établi par l'aménageur Grand Paris Aménagement (GPA), à Saint-Maur des Fossés

à l'unanimité,

N° DC2024-151 : Autorisation donnée au Président de racheter la totalité des actions détenues par la CDC dans la SEM Marne Bois Développement

à l'unanimité,

N° DC2024-152 : Approbation du contrat engagement quartier 2030

à l'unanimité,

N° DC2024-153 : Autorisation à Saint Maur Habitat Paris Est de céder ses actions de la SIEM de Saint Maur à Valophis Habitat

à l'unanimité, (Pierre-Michel DELECROIX, Pierre GUILLARD, Pierre LEBEAU, Nadia LECUYER, Pascale MOORTGAT et Germain ROESCH ne prennent pas part au vote)

N° DC2024-154 : Approbation de la convention d'affectation de l'excédent de liquidation de Saint Maur Habitat Paris Est entre l'Etat, Pemb et Valophis Habitat
à la majorité, (2 abstentions : Téo FAURE représenté par Céline VERCELLONI, Céline VERCELLONI)

N° DC2024-155 : Octroi de garantie d'emprunt à la société anonyme d'HLM ESH de Maisons Alfort au titre du financement de l'opération acquisition amélioration de 7 logements locatifs sociaux sis 153 avenue du Général Leclerc à Maisons Alfort
à l'unanimité, (Olivier CAPITANIO ne prend pas part au vote)

N° DC2024-156 : Octroi de garantie d'emprunt à la société anonyme d'HLM ICF LA SABLIERE HABITAT au titre du financement de l'opération de vente en l'état futur d'achèvement de 10 logements locatifs sociaux sis 57 rue de Noisy à Villiers-sur-Marne
à l'unanimité,

N° DC2024-157 : Octroi de garantie d'emprunt à la société anonyme d'HLM ICF LA SABLIERE HABITAT au titre du financement de l'opération de vente en l'état futur d'achèvement de 34 logements locatifs sociaux sis 28/32 boulevard de la Liberté au Perreux-sur-Marne
à l'unanimité,

N° DC2024-158 : Octroi de garantie d'emprunt à la société anonyme d'HLM SEQENS au titre du financement de l'opération de construction de 22 logements locatifs sociaux sis rue du Bois de Joncs Marins au Perreux-sur-Marne
à l'unanimité,

N° DC2024-159 : Octroi de garantie d'emprunt à la société anonyme d'HLM 3F Résidences au titre du financement de l'opération de transfert de patrimoine de 95 logements sis 27-33 rue Hoche à Nogent-sur-Marne
à l'unanimité,

N° DC2024-160 : Approbation de nouvelles conventions de mise à disposition du système de dématérialisation de l'application cart@ds par l'EPT Paris Est Marne & Bois au profit des communes de Maisons-Alfort, Bry-sur-Marne, Champigny-sur-Marne, Joinville-le-Pont, Nogent-sur-Marne et Saint-Maurice
à l'unanimité,

N° DC2024-161 : Approbation d'une convention avec le Conseil Départemental pour la collecte des déchets alimentaires dans les collèges
à l'unanimité, (Olivier CAPITANIO ne prend pas part au vote)

N° DC2024-162 : Autorisation donnée au Président pour signer le contrat de financement en cas de projet lauréat de CITEO dans le cadre des appels à projet Collecte et Tri Hors-foyer
à l'unanimité,

N° DC2024-163 : Approbation de l'avenant n°3 à la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage entre l'état et l'Etablissement public territorial Paris Est Marne et Bois pour l'autoroute A4
à l'unanimité,

N° DC2024-164 : Modification du tableau des effectifs
à l'unanimité,

N° DC2024-165 : Budget principal – Vote de la décision modificative n°1 de l'exercice 2024
à la majorité, (5 abstentions : Quentin BERNIER-GRAVAT, Sylvie CHARDIN représentée par Samuel MULLER, Téo FAURE représenté par Céline VERCELLONI, Samuel MULLER, Céline VERCELLONI)

N° DC2024-166 : Budget annexe assainissement en gestion directe – Vote de la décision modificative n°1 de l'exercice 2024
à l'unanimité,

N° DC2024-167 : Budget annexe marchés d'approvisionnement – Vote de la décision modificative n°1 de l'exercice 2024
à l'unanimité,

N° DC2024-168 : Liste des dépenses acceptées en prélèvement automatique
à l'unanimité,

N° DC2024-169 : Communication du rapport d'activités du Syndicat Marne Vive
à l'unanimité,

N° DC2024-170 : Adhésion partielle de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre du SEDIF pour le territoire de la commune de Valenton
à la majorité, (5 abstentions : *Quentin BERNIER-GRAVAT, Sylvie CHARDIN représentée par Samuel MULLER, Téo FAURE représenté par Céline VERCELLONI, Samuel MULLER, Céline VERCELLONI*)

N° DC2024-171 : Retrait de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre du SEDIF pour le territoire des communes d'Athis-Mons et de Villejuif
à l'unanimité,

N° DC2024-172 : Désignation des représentants de Paris Est Marne & Bois au sein des conseils d'administration des collèges et lycées du Territoire : Ajustements
à la majorité, (5 contre : *Quentin BERNIER-GRAVAT, Sylvie CHARDIN représentée par Samuel MULLER, Téo FAURE représenté par Céline VERCELLONI, Samuel MULLER, Céline VERCELLONI*)

N° DC2024-173 : Approbation de la convention d'intervention foncière entre la commune, l'EPFIF et l'Etablissement Public Territorial sur la commune de Champigny-sur-Marne et autorisation au Président de signer la convention
à l'unanimité,

N° DC2024-174 : Déclaration de projet emportant mise en compatibilité n°1 du PLUI de l'Etablissement Public Territorial Paris Est Marne & Bois : bilan de la concertation préalable
à l'unanimité,